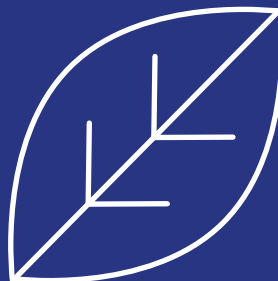




**Rapport  
d'activité**



## 03 Édito du président

### • LE RARE

04 - Qui sommes-nous ?

05 - La gouvernance et l'équipe du RARE

06 - Les agences et observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement

07 - Les 19 membres du RARE

### • RAPPORT D'ACTIVITÉ

08 - Les réalisations en 2024

18 - Communication et visibilité

19 - Budget 2024 du RARE

19 • **ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2023-2025**

Conception et rédaction : équipe du RARE

Création graphique et réalisation : Artofar Communication

Visuels : RARE, Robin Vichard-Agence Andia, ANBDD, Cerdd, AURA-EE, AREC NA, AREC Occitanie, Institut Paris Région, Synergîles, programme Tims, Canva



**Didier Peralta**  
Président  
du Réseau des agences  
régionales de l'énergie  
et de l'environnement

## Le RARE conforte sa position d'acteur clé de la transition écologique au bénéfice des membres

**2024 a été de nouveau une année riche pour le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE), marquant une nouvelle étape à la fois dans l'élargissement des compétences du réseau, et dans sa reconnaissance comme acteur clé au sein de l'écosystème national de la transition écologique.**

Fort de 19 membres répartis sur tout le territoire national, et d'une équipe de 7 salariés, le RARE continue son chemin sur la route de l'intérêt général et de l'appui à la mise en œuvre des politiques de transition écologique. J'ai à cœur que le réseau soit à la fois une courroie de transmission entre les agences et observatoires régionaux pour échanger sur leurs activités et leurs bonnes pratiques, et à la fois un espace de dialogue ouvert sur l'extérieur où l'expertise des agences et observatoires est défendue et valorisée.

Ainsi, l'activité d'animation de réseau que nous menons a été très active sur tous nos sujets, comme vous pourrez le lire dans ce rapport d'activité, mais également avec le développement de projets transversaux qui renforcent et confortent les compétences de notre équipe - dans les intérêts de ses membres.

### Asseoir notre position de partenaire fiable

Je me dois de rappeler que tous ces projets et ces actions sont rendus possibles grâce à la confiance de nos membres, et à l'appui de nos partenaires techniques nationaux, mais surtout, grâce au soutien fidèle des pouvoirs publics qui nous découvrent ou renouvellent leur confiance d'année en année : l'ADEME en premier lieu, mais aussi la Direction interministérielle de lutte et de prévention contre la pauvreté, et les collectivités territoriales impliquées dans nos projets. Je souhaite que le RARE soit un partenaire fiable de tous ces acteurs, un partenaire sur lequel nos membres et les services et agences de l'État puissent compter en matière d'expertise et d'initiative.

Malgré tout, je n'oublie pas qu'en toile de fond, le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement n'existe que par ses membres, et pour ses membres. Après une année 2024 réussie, 2025 nous donnera l'opportunité de réfléchir à nos orientations stratégiques pour les années à venir, à l'aube du trentième anniversaire du réseau - déjà !

## Qui sommes-nous ?

Le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE), est le réseau associatif qui fédère les agences et observatoires régionaux de l'énergie et l'environnement. Basé sur les valeurs et principes de la coopération, **la vocation du RARE est de permettre à ses membres de mutualiser leurs savoir-faire et leurs compétences au bénéfice de la transition environnementale des territoires.** Les agences régionales de l'environnement détiennent un rôle reconnu, y compris par la loi, dans l'accompagnement des Régions pour la mise en oeuvre de leurs politiques publiques de développement durable. Elles

représentent en ce sens des outils opérationnels pour répondre aux enjeux des transitions écologiques, économiques et sociales.

Quant aux observatoires régionaux, ils sont, pour les collectivités, les interlocuteurs de confiance de la donnée environnementale dans les territoires. Ils agissent dans un objectif d'amélioration de l'information environnementale au service de l'action. Le réseau regroupe des structures portant des missions d'intérêt général dans le domaine du développement durable, à l'échelle régionale, en France métropolitaine et d'Outre-mer.

### Les trois grandes missions du RARE :



Basé sur un fonctionnement collaboratif, la vie du réseau s'organise en groupes de travail :

- observation énergie-climat
- observation des déchets
- adaptation au changement climatique
- management de la transition
- sobriété
- communication

Les membres du RARE déterminent collectivement les priorités de travail et les productions à réaliser au titre du réseau.

# La gouvernance

## Le bureau



**Didier Peralta**  
**Président du RARE,**  
Président de l'Agence  
normande de biodiversité et  
de développement durable  
(ANBDD)



**Emmanuel Bertin**  
**Secrétaire du RARE,**  
Directeur du Centre ressource du  
développement durable (Cerdd )



**Serge Nocodie**  
**Vice-Président du RARE,**  
Vice-président de Auvergne-  
Rhône-Alpes énergie environnement  
(AURA-EE)



**Amandine Loëb**  
**Trésorière du RARE**  
Directrice de l'Agence régionale  
d'évaluation environnement et  
climat (AREC) Nouvelle-Aquitaine

## Les administrateurs



**Raphaëlle Vienot**  
Directrice générale adjointe de  
l'Agence régionale de l'énergie  
et du climat (AREC) Occitanie



**Sébastien Alavoine**  
Directeur général adjoint  
de l'Institut Paris Région



**Adrien Vielvoye**  
Directeur de Synergiles

## L'équipe en 2024



**Nadège Austin**  
Directrice du RARE  
[n.austin@rare.fr](mailto:n.austin@rare.fr)  
06 22 68 81 77



**Thomas Paysant-Le Roux**  
Coordinateur national énergie-climat  
[energie@rare.fr](mailto:energie@rare.fr)  
06 20 92 19 12



**Emmanuel Goetz**  
Data-analyste précarité énergétique  
[e.goetz@rare.fr](mailto:e.goetz@rare.fr)  
06 56 68 45 65



**Aurore Hédoïn**  
Data-analyste énergie-climat  
[h.hedoin@rare.fr](mailto:h.hedoin@rare.fr)  
07 44 42 10 08



**Sébastien Goulard**  
Coordinateur de projet  
en écomobilité inclusive  
[s.goulard@rare.fr](mailto:s.goulard@rare.fr)  
07 52 02 91 74



**Oriane Denantes**  
Chargée de mission territoires  
à mobilité durable et inclusive  
[o.denantes@rare.fr](mailto:o.denantes@rare.fr)  
07 44 42 28 08



**Nicolas Faye**  
Chargé de communication  
[communication@rare.fr](mailto:communication@rare.fr)  
07 66 67 66 79



**Karine Dubos**  
Assistante  
[administration@rare.fr](mailto:administration@rare.fr)  
06 82 49 55 47

## Les agences et observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement

Véritables centres de ressources dédiés à la transition écologique des territoires, les agences et observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement sont mis en place par les Régions. Ils les appuient dans le déploiement de leurs politiques de développement durable.

Structures publiques ou parapubliques, les agences et observatoires apportent connaissances et méthodologies pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

### Les missions des agences et observatoires :

1.

#### **OBSERVATION ET CONNAISSANCE DES TERRITOIRES**

L'observation de l'environnement permet de faire un état des lieux des défis que les territoires doivent relever pour avancer sur le chemin de la transition écologique. Les observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement ont ainsi pour mission de collecter et agréger les données disponibles aux échelons locaux et régionaux, puis de produire et de partager les indicateurs et les tableaux de bord qui permettront de guider la décision publique.

2.

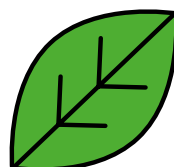
#### **APPUI MÉTHODOLOGIQUE AUX ACTEURS DES TERRITOIRES**

Ils promeuvent la culture du dialogue et de la coopération, accompagnent les changements de posture et les méthodes douces indispensables à l'acceptation par le plus grand nombre des solutions pour demain.

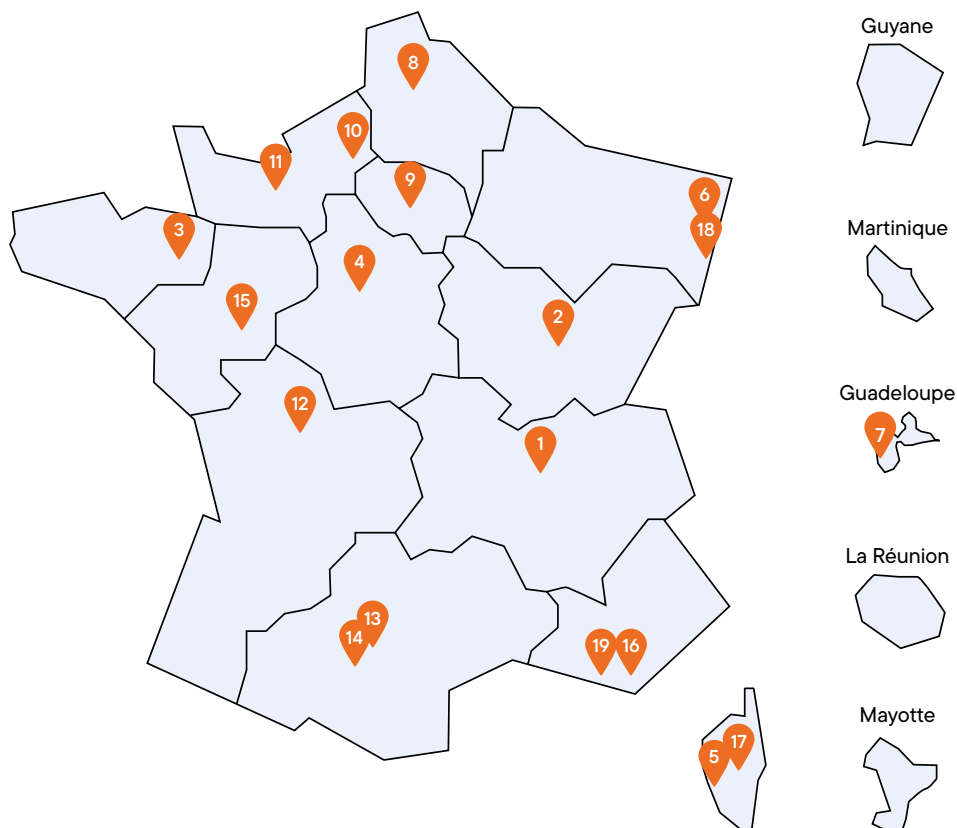
3.

#### **TRANSMISSION ET SENSIBILISATION**

Centres de ressources de la transition, les agences et observatoires régionaux sont en veille permanente sur les enjeux et les solutions émergentes près d'eux et plus loin. Ils ont un rôle central de transmission et de sensibilisation auprès des acteurs des territoires (association, institutions publiques, entreprises, ...) pour faciliter la transformation de notre société.



# Les membres du RARE



**1 Auvergne Rhône-Alpes  
Energie Environnement**  
Auvergne-Rhône-Alpes  
[www.auvergnerrhonealpes-ee.fr](http://www.auvergnerrhonealpes-ee.fr)

**2 Alterre Bourgogne-  
Franche-Comté**  
Bourgogne-Franche-Comté  
[www.alterrebourgognefranche.comte.org](http://www.alterrebourgognefranche.comte.org)

**3 Observatoire Environnement  
de Bretagne**  
Bretagne  
[www.bretagne-environnement.fr](http://www.bretagne-environnement.fr)

**4 Observatoire régional déchets  
et économie circulaire  
de la Région Centre-Val de Loire**  
Centre-Val de Loire  
[www.centre-valdeloire.fr](http://www.centre-valdeloire.fr)

**5 Agence d'Aménagement durable,  
d'Urbanisme et d'Energie de Corse**  
Corse  
[www.aue.corsica](http://www.aue.corsica)

**6 Atmo Grand Est**  
Grand Est  
[www.atmo-grandest.eu](http://www.atmo-grandest.eu)

**7 Synergiles Guadeloupe**  
Guadeloupe  
[www.synergile.fr](http://www.synergile.fr)

**8 CERDD**  
Hauts-de-France  
[www.cerdd.org](http://www.cerdd.org)

**9 Institut Paris Région**  
Ile-de-France  
[www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)

**10 Agence Normande de la  
Biodiversité et du  
Développement Durable**  
Normandie  
[www.anbdd.fr](http://www.anbdd.fr)

**11 Biomasse Normandie**  
Normandie  
[www.biomasse-normandie.fr](http://www.biomasse-normandie.fr)

**12 AREC Nouvelle-Aquitaine**  
Nouvelle-Aquitaine  
[www.arec-nouvelleaquitaine.com](http://www.arec-nouvelleaquitaine.com)

**13 AREC Occitanie**  
Occitanie  
[www.arec-occitanie.fr](http://www.arec-occitanie.fr)

**14 ORDECO**  
Occitanie  
[www.ordeco.org](http://www.ordeco.org)

**15 TEO Pays de la Loire**  
Pays de la Loire  
[teo-paysdelaloire.fr](http://teo-paysdelaloire.fr)

**16 ARBE Région Sud**  
Région Sud -  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
[www.arbe-region sud.org](http://www.arbe-region sud.org)

**17 Office de l'Environnement  
de la Corse**  
Corse  
[www.oec.corsica](http://www.oec.corsica)

**18 Observatoire régional des  
déchets de la Région Grand Est**  
Grand Est  
[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

**19 L'ORD&EC et ORECA  
de la Région Sud**  
Région Sud -  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
[www.ordeec.org](http://www.ordeec.org)  
[www.oreca.maregionsud.fr](http://www.oreca.maregionsud.fr)

Le RARE est donc en premier lieu un espace d'échanges et d'animation de réseau, encourageant l'échange des bonnes pratiques, les productions collectives et la mise en place de communautés apprenantes. En outre, le RARE s'engage dans des projets thématiques ou transversaux d'envergure nationale qui servent l'animation de réseau et les intérêts des membres du RARE, et consolident l'expertise du réseau.



## Les réalisations en 2024

### Animation de réseau : apprendre et s'enrichir mutuellement

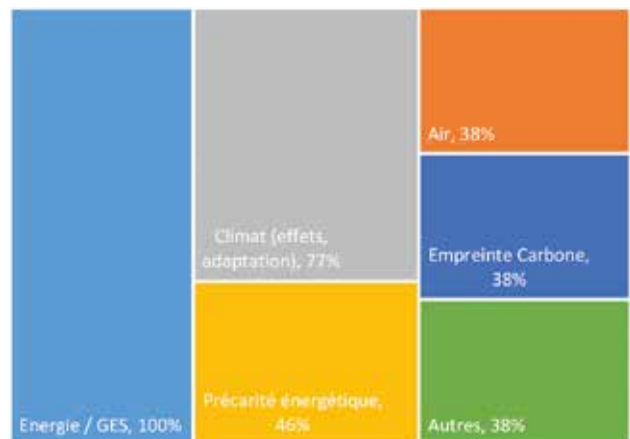
Le RARE permet à ses membres d'échanger entre eux sur leurs pratiques métier, sur leurs outils et ressources et d'optimiser les réponses à apporter en lien avec leurs problématiques terrain.

Ce travail de communauté apprenante s'organise selon les thématiques de prédilection des agences et observatoires : Observation territoriale énergie climat, Observation territoriale Déchets et économie circulaire, Adaptation au changement climatique, Management des transitions et Sobriétés. Le RARE propose également un espace de travail sur la communication afin d'accueillir les réflexions des chargés et responsables de la communication dans les agences et, de manière plus transversale, une liste d'échanges pour les directeurs. Tous ces espaces sont propices à la collaboration, à l'esprit de communauté et au soutien des équipes qui travaillent au quotidien auprès de territoires en faveur de la transition écologique.



### L'observation territoriale énergie-climat

#### Mieux se connaître grâce au benchmark des Observatoires régionaux énergie-climat (OREC)



Périmètre thématique des OREC en France (proportion sur 13 répondants)

Connaître nos membres et leurs activités est central pour mieux travailler ensemble et pour mieux porter leur parole. En 2024, et comme chaque année, le RARE a enquêté auprès de ses membres pour tenir à jour le benchmark des OREC. Ce document synthétise les périmètres d'action des Observatoires régionaux de l'énergie et du climat portés par les membres du RARE, leur gouvernance et leurs modalités de fonctionnement.

À retrouver en ligne sur : [rare.fr](https://rare.fr) !

## Promouvoir la coopération et faciliter la convergence méthodologique

Portés par les réunions mensuelles du groupe de travail "OTEC" (pour Observation territoriale Energie climat), les travaux de convergence méthodologique entre les observatoires ont été focalisés en 2024 sur la modélisation des productions d'énergie de sources renouvelables domestiques. En parallèle, le RARE et ses membres ont été mobilisés sur la mise à jour du guide méthodologique pour l'élaboration des inventaires territoriaux des émissions atmosphériques coordonné par le Pôle de coordination sur les inventaires territoriaux (PCIT). Depuis sa dernière révision, ce guide, qui fait partie du référentiel technique national, nécessitait en effet une forte évolution afin de mieux prendre en compte l'approche de trajectoire de décarbonation des territoires. Ces travaux continueront en 2025.



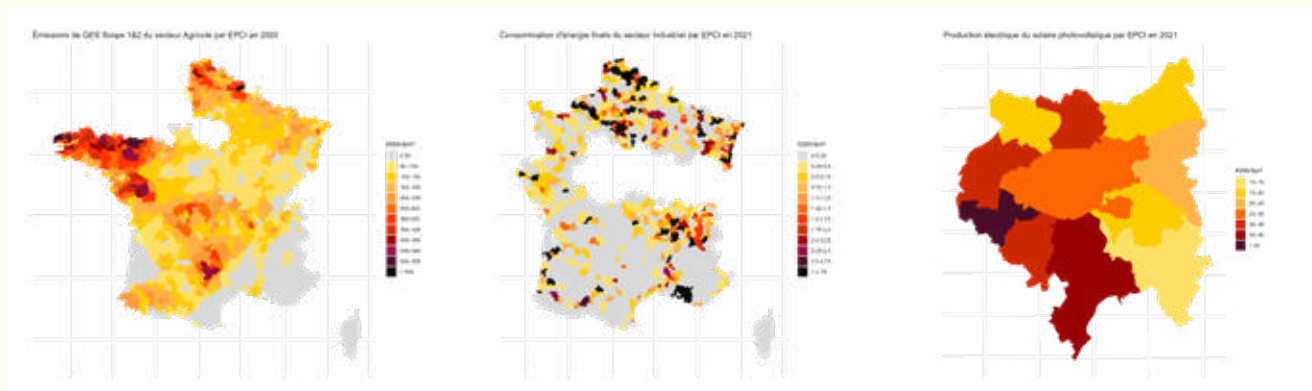
## Mettre en visibilité les indicateurs produits par les OREC

Un bouquet d'indicateurs communs à l'ensemble des OREC à la maille intercommunale (EPCI) a été diffusé publiquement pour la première fois le 5 septembre 2024 sur la plateforme d'open data nationale data.gouv.fr. Travail de compilation inédit donnant corps au chantier de convergence méthodologique que le RARE a coordonnés en 2022 et 2023, le bouquet est l'aboutissement de deux ans de travaux menés avec les observatoires pour répondre aux attentes des acteurs nationaux : Haut Conseil pour le Climat, ADEME et Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) en particulier, qui souhaitent bénéficier d'un jeu d'indicateurs comparables sur tous les territoires et additionnables. Ainsi désormais, les données territoriales énergie-climat mises à disposition par les OREC pour les collectivités dans le cadre des PCAET, sont cohérentes

avec les bilans nationaux énergie-climat produits par le SDES (Ministère de la transition écologique) et le Citepa.

### Fruit de la coopération entre le RARE, les OREC et leurs opérateurs

Ce bouquet d'indicateurs communs permettra d'alimenter les plateformes nationales d'appui aux politiques de transition énergétique et climatiques telles que Territoires en Transition (plateforme TeT, publiée par l'ADEME) et les modules nationaux de TerriSTORY® en particulier. La construction du bouquet est le fruit d'une collaboration avec les opérateurs techniques des OREC de France métropolitaine. Comportant 116 indicateurs territoriaux à sa sortie, le bouquet repose sur un standard de diffusion rigoureux qui permet une identification claire des principaux indicateurs de suivi des PCAET sur le volet émissions de gaz à effet de serre et sur l'énergie.



1- Émissions de GES Scope 1&2 du secteur agricole par EPCI en 2020

2- Consommation d'énergie finale du secteur industriel par EPCI en 2021

3- Production électrique du solaire photovoltaïque par EPCI en 2021

## Contribuer aux travaux du Gouvernement et des COP régionales sur la planification écologique

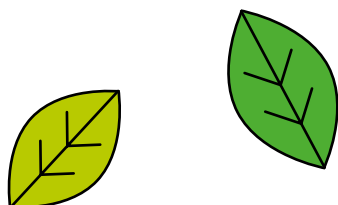
En 2024, en tant que porte-parole de ses membres, le RARE a contribué activement aux réflexions nationales relatives au déploiement d'outils et de méthodes de pilotage des politiques énergétiques et climatiques des territoires. Au total, le RARE a participé à treize groupes de travail différents portés par l'ADEME, le gouvernement ou d'autres acteurs nationaux.

Dans le contexte des travaux d'envergure portés par le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) dans le cadre des COP régionales, et par le Commissariat général au développement durable (CGDD) sur les indicateurs de transition des territoires, le RARE a apporté son expertise sur la disponibilité des données à "maille fine", c'est-à-dire disponibles à la maille communale ou intercommunale. Le RARE s'est attaché à rappeler encore et toujours la nécessité de s'appuyer sur les travaux des Observatoires régionaux qui mutualisent à l'échelon régional l'expertise sur la donnée, au bénéfice des collectivités.

### LE RARE CO-PILOTE DE LA PUBLICATION 2024-2025 DU CLUB STEP

*Pilotage : Valentin Vermeulen, AURA-EE*

Chaque année, le Club STEP (Synergies pour la transition écologique par la planification) animé par l'ADEME, produit une nouvelle publication à destination des collectivités. En 2024, le RARE et le CEREMA ont pris le co-pilotage de la publication portant sur la construction et le pilotage des trajectoires bas carbone des territoires. La publication, qui sera finalisée en 2025, apportera des éléments méthodologiques, des recommandations et des retours d'expérience des collectivités quant à la construction de leur stratégie de décarbonation et le suivi de leur trajectoire vers le "zéro carbone".



## S'engager dans une transition juste en repérant la précarité énergétique

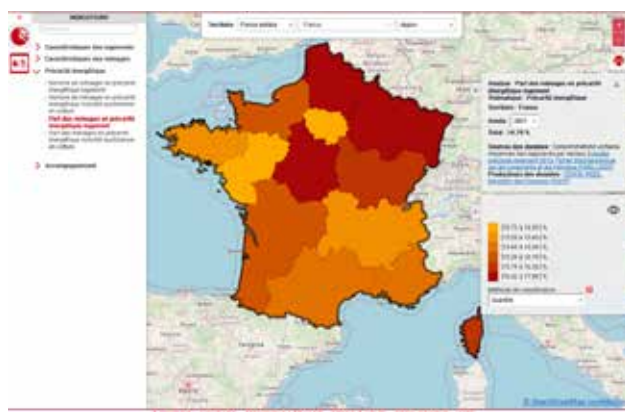
Fin 2023, dans le cadre de son partenariat avec l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), et avec le soutien financier de La Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP), l'ADEME a signé une convention de deux ans avec le RARE portant sur la reprise de l'outil GÉODIP.

Ce dernier répond à l'objectif de calculer et publier les principaux indicateurs territoriaux de la précarité énergétique sur la base des dernières données disponibles, tout en développant une nouvelle interface cartographique accessible aux territoires et acteurs de la précarité énergétique.

### Une nouvelle version de GÉODIP

L'année 2024 a ainsi été consacrée au développement du modèle de calcul et de l'interface de publication des indicateurs. En octobre 2024, une nouvelle version de l'outil a été mise en ligne par le RARE. Une gestion des utilisateurs renforcée a permis d'enregistrer plus de 450 nouvelles inscriptions, portant le nombre d'utilisateurs actifs à plus de 800 à fin décembre (contre 500 pour l'ancienne version).

Pour relever ce défi, le RARE a mobilisé dans son équipe une personne à mi-temps, ainsi que les expertises du réseau : l'AREC Nouvelle-Aquitaine a apporté son savoir-faire pour la modélisation des dépenses énergétiques des logements, et AURA-EE a contribué sur le volet publication des indicateurs et pour l'interface cartographique de l'outil, qui est construite sur la base du code open-source de TerriSTORY®.

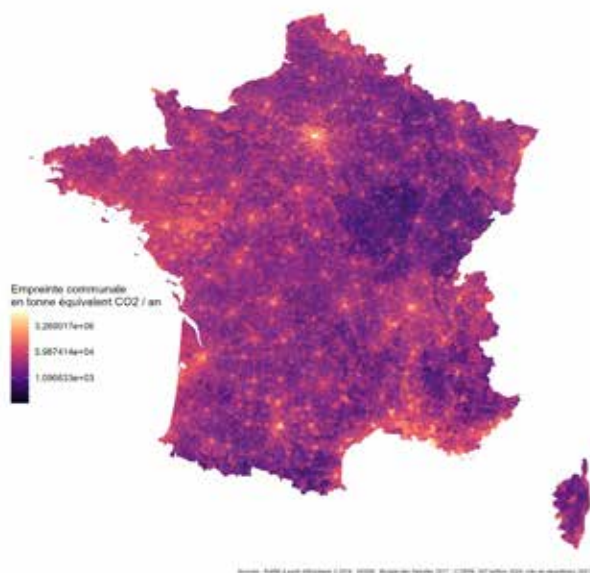


## Explorer les émissions de gaz à effet de serre indirectes avec VoyaGES

Chronologiquement, l'exploration des méthodes visant à estimer les émissions de GES indirectes territoriales au sein des membres du RARE a donné lieu notamment à :

- la construction de l'outil "ESPASS" d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation, commandité en 2015 par la Région et l'ADEME Nord Pas de Calais et diffusé par le Cerdd des Hauts-de-France ;
- l'estimation de l'empreinte carbone de Nouvelle-Aquitaine à partir du calcul national mise au point en 2019 par l'AREC Nouvelle-Aquitaine ;
- la production en 2021 d'un script de régionalisation du calcul de l'empreinte carbone liée à la consommation des ménages, par l'Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB).

Empreinte Carbone de la demande finale à l'échelle communale en France métropolitaine : cumulés sur l'ensemble des habitants



Carte mettant en évidence le potentiel de la méthodologie pour situer les émissions de GES induites par la consommation de biens et de services.

Alors même que le sujet des émissions de gaz à effet de serre indirectes prend de l'ampleur (elles représentent plus de la moitié des émissions totales), aucun outil ne permet encore aux collectivités de calculer facilement leur empreinte carbone totale. Ainsi, en 2024, le RARE, entouré de l'expertise de cinq partenaires (ABC, Citepa, AURA-EE, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et Atmo Grand-Est) a posé les termes du projet VoyaGES, qui a pour vocation de répondre aux besoins de pilotage des émissions de GES indirectes territoriales en testant et en validant avec les collectivités locales et leurs partenaires les méthodes et outils spécifiques à ce périmètre de comptabilité.

Pour sa première phase, le projet bénéficie d'un soutien de l'ADEME et d'un cofinancement de trois collectivités pilotes : l'Eurométropole de Strasbourg, Grenoble Alpes Métropole et la Ville de Marseille. La première réunion a été organisée le 21 novembre 2024, lançant officiellement le démarrage des travaux de ce projet ambitieux qui nécessitera plusieurs années de travaux.

## Valoriser l'expertise des OREC

Diverses interventions du RARE ont permis de faire connaître les missions de ses membres et leur expertise à l'échelle nationale :

- Septembre : les Assises européennes de la transition énergétique (AETE) dans le cadre desquelles le RARE a organisé un atelier "Interactions" pour présenter les missions des OREC et les services de donnée qu'ils proposent aux collectivités territoriales.
- Octobre : le séminaire annuel du RARE dont l'un des ateliers, ouvert aux partenaires, était consacré aux perspectives de mutualisation des travaux de modélisation de certains indicateurs.
- Novembre : la master class Experts coorganisée avec l'agence Opérateurs de réseaux d'énergie (ORE) et la plateforme d'Open data réseaux énergies (ODRÉ) à l'attention des experts de la donnée pour répondre aux questions d'accessibilité et d'évolution des services d'open data.
- Les groupes de travail organisés par France Villes et Territoires durables consacrés aux stratégies territoriales de décarbonation.



Animation d'un atelier lors des Assises européennes de la transition énergétique (AETE)

## L'observation territoriale sur les déchets et les ressources

Autre thématique centrale pour les membres du réseau : l'observation territoriale orientée sur la gestion des déchets et des ressources. Pour les collectivités et les régions, il s'agit de mieux comprendre quels sont les flux de déchets circulant sur les territoires, entre ce qui est produit, recyclé, traité ou réemployé, où vont ces flux, et combien l'ensemble coûte aux collectivités et au citoyen. Les Observatoires régionaux Déchets Economie circulaire (ORDEC) sont appuyés dans ces missions par l'ADEME, qui centralise les données sur ce sujet.

### Mettre en visibilité les enjeux liés aux déchets et à l'économie circulaire et le rôle des observatoires

Faire comprendre les enjeux liés à la production de déchets et à leur traitement sur les territoires est au cœur des missions des ORDEC. Il était donc naturel pour le groupe des ORDEC au sein du RARE de mettre en commun leur expertise pour organiser des webinaires sur ces sujets. C'est ce qui est fait depuis 2020, et en 2024 ce sont trois webinaires nommés Rencontres ressources et déchets (RED) qui ont été organisés au sein du RARE sur trois nouveaux sujets d'observation. Comme les années précédentes, les sujets ont été proposés par les observatoires membres du RARE dans une dynamique collaborative, en lien avec les travaux en cours au sein des ORDEC et avec l'actualité du secteur. La méthodologie de travail est toujours la même : un ORDEC se porte volontaire pour proposer un sujet et coordonner la conception du webinaire. Il organise des réunions de travail au sein desquelles le fil rouge du séminaire est travaillé, de manière à valoriser les expertises d'un maximum d'ORDEC du réseau d'une part, et à apporter des témoignages ou éclairages concrets par une collectivité ou un acteur du secteur.

### RED#11 : Les déchets de bois : une ressource convoitée ! 21 mars 2024

Coordination : Biomasse Normandie  
216 participants



Les déchets de bois produits par les ménages et les activités économiques constituent une ressource d'intérêt pour diverses filières. La demande en matière s'avère de plus en plus sous tension, accentuée par les projets de décarbonation de l'industrie, les évolutions du marché du panneau, l'arrivée de nouvelle technologie de production de gaz vert... Malgré cela, une part encore conséquente de cette ressource échappe aux filières de collecte et de préparation en vue de leur valorisation.

A travers des résultats concrets issus de programmes, ce RED# a présenté comment les Observatoires peuvent suivre cette filière et accompagner les acteurs dans le développement de projets territoriaux. Ce webinaire était aussi l'occasion de présenter des démarches favorisant la collecte des déchets de bois, d'une part, et des retours d'expériences sur le développement de filières de valorisation, d'autre part.

### RED#12 : Dispositifs locaux d'observation des déchets et de la matière 13 juin 2024

Coordination : Observatoire déchets-matière (Odema) des Hauts-de-France  
147 participants



Notre consommation de matières s'est fortement développée au cours du XX<sup>e</sup> siècle, augmentant la pression sur les ressources naturelles et questionnant notre modèle économique actuel. Face à ce constat, des collectivités mettent en place des stratégies locales d'économie circulaire. L'objectif est de promouvoir la sobriété, la mise en place de coopérations locales et le recours à des ressources à moindre impact environnemental.

Si les observatoires régionaux jouent un rôle fondamental dans l'aide à la décision de nos politiques publiques régionales, d'autres acteurs au sein des territoires s'emparent de la question et, plus encore, passent à l'action. Ce webinaire a présenté différents dispositifs locaux d'observation des déchets et de la matière et leurs retours d'expérience. Tous les éléments clés pour passer de la donnée à l'action !

**RED#13 : Que reste-t-il dans nos poubelles ? Comment mesurer l'efficacité du tri de nos déchets**

26 novembre 2024

Coordination : Observatoire régional des déchets & de l'économie circulaire (ORD&EC) en Provence-Alpes-Côte d'Azur et TEO, l'observatoire de la transition énergétique et écologique en Pays de la Loire 223 participants



Depuis plus de 20 ans, l'ADEME a mis au point des méthodologies de « caractérisation » des déchets pour connaître quels sont les matériaux qui restent dans nos poubelles après tri ou pas. Ces caractérisations deviennent réglementairement et opérationnellement plus fréquentes pour améliorer les dispositifs et les stratégies de tri à la source des déchets. En effet, connaître la composition des déchets permet à la fois d'établir les performances de tri actuelle mais également de définir le potentiel de matière valorisable.

Ce webinaire a notamment permis de présenter ce qu'il reste dans nos poubelles en France et en régions, et comment les caractérisations peuvent être de réels outils de pilotage.

**Tous les replays des RED# sont disponibles sur rare.fr**

**Mettre en place des méthodologies de référence et mutualiser les travaux**

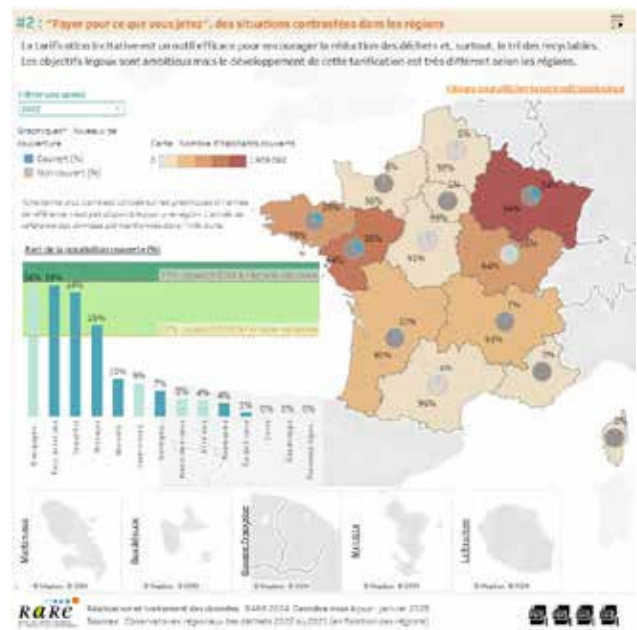
Pilotage des actions sur les Indicateurs communs : **Sarah Lagoffun (ORDECO) avec l'appui de Christophe Boué (OEB)**

Pilotage de l'action sur la méthodologie DAE : **Antoine Portere (AREC Nouvelle-Aquitaine)**

Depuis 2022, les ORDEC membres du RARE portent une dynamique proactive pour identifier des méthodologies communes de calcul de neuf indicateurs clés en lien avec les objectifs de suivi des flux de déchets. En 2024, une nouvelle version de ces indicateurs a été publiée sur le site web du RARE. Pour renforcer la pertinence de ce travail, le RARE a également engagé des travaux pour élargir cette approche commune à sept

indicateurs supplémentaires fléchés par le Comité national de l'observation économie circulaire, dont les rendus sont prévus en 2025.

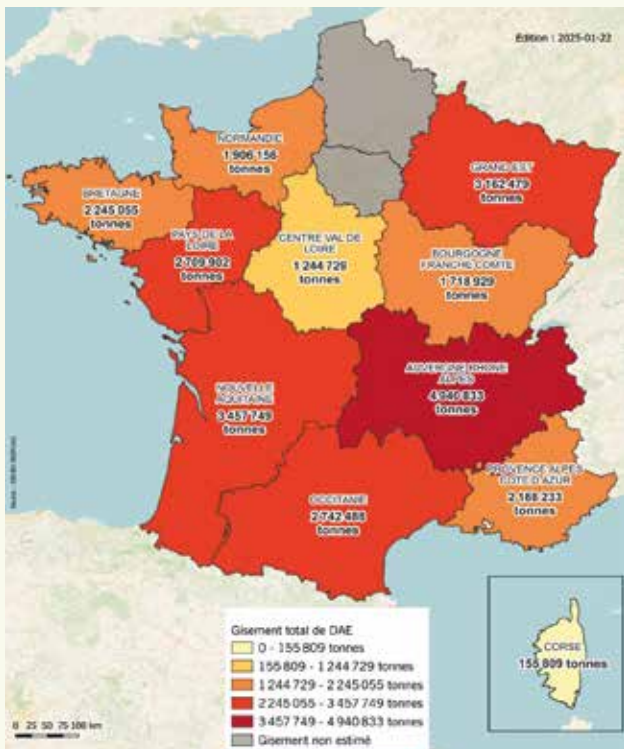
En parallèle, les ORDEC se sont investis au sein d'un groupe de travail conjoint avec Régions de France pour approfondir le sujet du calcul des indicateurs portant sur les Déchets ménagers et assimilés et attendus par les régions, le gouvernement et par l'Europe. Ce travail doit aboutir au déploiement d'une méthode de calcul harmonisée.



## Développement et partage d'outils d'évaluation des DAE au sein du RARE

Enfin, dans la suite des travaux engagés les années précédentes, l'AREC Nouvelle-Aquitaine a réalisé pour le compte du RARE la mise à jour des estimations régionales des gisements de Déchets des activités économiques (DAE) non dangereux (hors inertes et activité agricole et sylvicole) suite à la publication de nouvelles données sources par l'INSEE.

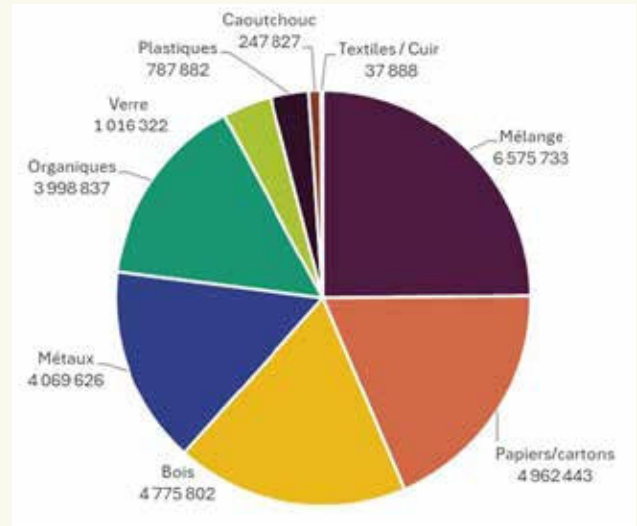
Les estimations régionales réalisées pour onze régions sur treize représentent un gisement de Déchets d'activités économiques (DAE) non dangereux d'environ 26,5 millions de tonnes, soit 7,5% de la production française de déchets.



Carte des gisements de Déchets d'activités économiques (DAE) non dangereux (hors inertes et activité agricole et sylvicole) pour onze régions de France.

## Participer aux instances de travail et de pilotage au niveau national

Signe que la connaissance sur les enjeux des déchets est au coeur de l'actualité, l'ADEME a invité le RARE et ses membres à participer à de nombreux groupes de travail en 2024. Les sujets traités sont variés, depuis la caractérisation des déchets des filières REP à l'Observatoire de la réutilisation et du réemploi, en passant par l'évaluation du gisement des déchets des activités économiques ou la refonte de l'outil Sinoe. Le RARE et ses membres s'investissent activement dans ces groupes de travail ou comités de suivi dont les travaux croisent directement leur périmètre d'action et d'expertise.



Gisements de déchets d'activités économiques (DAE) non dangereux (hors inertes et activité agricole et sylvicole) par types de déchets pour onze régions de France.

La méthodologie d'estimation permet de décomposer le gisement pour neuf types de déchets. Le graphique suivant présente le poids pour chacun d'entre eux pour les onze régions sur treize ayant bénéficié de l'estimation :

- Mélange (25%)
- Papiers/cartons (19%)
- Bois (18%)
- Métaux (15%)
- Organiques (15%)
- Verre (4%)
- Plastiques (3%)
- Caoutchouc (1%)
- Textiles/cuir (0,1%)

Le RARE siège également au Comité national de coordination de l'observation déchets et économie circulaire, piloté par l'Etat, et aux réunions du Réseau des Observatoires Locaux des Déchets (ROLD) piloté par l'ADEME. Ces différentes instances ont pour but de renforcer la communication entre les différentes parties prenantes de l'observation des déchets, et de promouvoir coopération et synergies. Le RARE y intervient pour présenter les travaux menés au sein du GT Déchets sur le bouquet d'indicateurs communs, ou encore pour faire remonter les besoins des Observatoires en lien avec les évolutions du secteur de l'observation, dans l'objectif de toujours mieux appuyer les collectivités, les régions et l'Etat sur le sujet de l'économie circulaire.

# L'adaptation au changement climatique

Animation : **Camille Buyck**

(**Alterre Bourgogne-Franche-Comté**)

Pilotage des actions sur la donnée : **Gaëlle Luneau**

(**AREC Occitanie**) et **Pierre d'Arrentières (OEB)**

Pilotage du webinaire : **Florent Haffner**

(**TEO Pays de la Loire**)

Les membres du RARE sont de plus en plus mobilisés pour accompagner les territoires dans la mise en place de réponses face aux impacts du changement climatique, que ce soit en termes de méthodologie (accompagnement) ou de données. Face à cela, en 2024 le groupe de travail a renforcé son activité d'échanges de bonnes pratiques et de mutualisation de process.

Tout d'abord concernant l'observation et l'exploitation des données des effets du changement climatique : une coopération RARE-MétéoFrance-DGEC a permis aux Observatoires régionaux de l'énergie et du climat d'avoir accès aux données climatiques "observées" passées fournies par MétéoFrance (désormais en libre accès depuis le millésime 2024). Sous la conduite de l'Observatoire environnement de Bretagne (OEB) et de l'AREC Occitanie, le groupe de travail a échangé sur les manières de traiter ces données et sur la mutualisation de scripts d'analyse et d'exploitation. Autre sujet de travail : l'exploitation des données modélisées "futures" issues du portail DRIAS de MétéoFrance. Là encore, le groupe a fonctionné comme une communauté apprenante en partageant expériences, bonnes pratiques et difficultés, dans un objectif de renforcement des compétences des OREC sur ce sujet.

## Un webinaire "Accompagner les territoires dans l'Adaptation au changement climatique"

Moins technique mais tout aussi nécessaire, les membres du groupe de travail ont coorganisé un webinaire présentant les actions des agences régionales et observatoires en appui aux territoires, dans les différentes régions françaises. Sous le pilotage de TEO Pays de la Loire, ce premier webinaire du RARE sur le thème "Accompagner les territoires dans l'Adaptation au changement climatique" a rassemblé 163 participants.



À retrouver en ligne sur [rare.fr](https://rare.fr) !



## PNACC : les membres du RARE se positionnent pour contribuer à sa mise en œuvre

Enfin, le groupe de travail s'est mobilisé dans le cadre de la consultation nationale sur le Plan d'adaptation au changement climatique (PNACC) en fin d'année 2024, aboutissant à la publication d'un "cahier d'acteurs" remis au ministère de la Transition écologique. Le message principal porté par le RARE et ses membres est d'une part l'accueil favorable par les membres du RARE de l'intégration de la trajectoire "+4 °C à horizon 2100" dans les documents réglementaires, indispensable pour penser adaptation sans ignorer les risques décuplés liés à l'augmentation inévitable des températures ; et d'autre part l'appel à coopérer dans les territoires, en s'appuyant sur les dispositifs existants comme ceux portés par les agences régionales et les observatoires régionaux, en complément des travaux des acteurs étatiques fléchés dans la Mission Adaptation. Le RARE et ses membres ont identifié de nombreuses actions du PNACC3 auxquelles les agences régionales et les observatoires pourraient apporter utilement leur expertise.

**Vous pouvez retrouver ce cahier d'acteurs sur le site de la consultation et sur [rare.fr](https://rare.fr).**

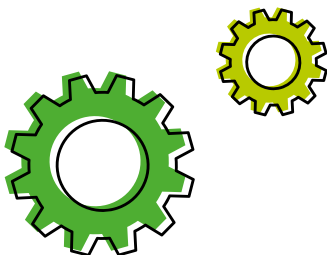
## Le management des transitions ou le “mode de faire”

Animation : **Alexis Montaigne, Cerdd**  
Pilotage du webinaire : **Alexis Montaigne, Cerdd, et Mathilde Berder, ANBDD**

Ce groupe de travail plus transversal a pour but de permettre aux membres du RARE d'échanger sur la manière d'accompagner les territoires dans la transition écologique. Sous forme d'échanges libres, les participants focalisent sur les initiatives et travaux lancés dans les régions, et l'échange de ressources sur l'accompagnement au changement.

Dans ce groupe de travail, la culture de la coopération et de la vision systémique est au coeur des discussions. C'est pour cela que le RARE a organisé, pour ses membres, une formation sur la coopération, dispensée par Samuel Aubin, sociologue et directeur du Collège des transitions sociétales. Cette formation qui a généré un fort enthousiasme a permis de poser les bases théoriques et pratiques pour faire évoluer amener une communauté vers plus de coopération proactive.

Toujours dans l'esprit de partager et de valoriser, les membres du groupe de travail, sous la conduite conjointe du Cerdd et de l'ANBDD, ont organisé pour le cycle de webinaires du réseau Comètes (CGDD) un évènement virtuel portant sur les retours d'expérience des “réseaux d'ambassadeurs”. Ces réseaux animés par les agences régionales ont pour but de permettre à des acteurs locaux engagés de parler de leur manière d'aborder la transition écologique au quotidien. Le webinaire, qui a rassemblé 170 participants en septembre 2024, a mis en avant les bénéfices de ces dispositifs, les retombées positives dans les territoires et auprès des contributeurs, et les modalités de répliquabilité, qui ont été le sujet de nombreuses questions.



## LE WEBINAIRE

Qu'il s'agisse de l'échelle individuelle ou au sein d'une organisation, les Ambassadeurs et Ambassadrices, des professionnel·les des transitions, interviennent pour transmettre avec conviction et détermination leurs connaissances et leur expérience et ainsi accompagner l'émergence de nouvelles trajectoires durables.

Comment ces dispositifs fonctionnent-ils ? Comment sont-ils apparus ? Quels statuts ont ces Ambassadeurs ? Quelles conditions pour le déploiement de ce type de dynamique sur les territoires ? Dans ce webinaire, le Cerdd et l'ANBDD, tous les deux membres du RARE, ont proposé de découvrir deux dispositifs qui contribuent à stimuler la mise en action des organisations et des personnes autour de la transition écologique.



**Vous pouvez retrouver le replay sur le site [rare.fr](https://rare.fr) !**

## Pas de transition sans sobriété

Pas de transition sans sobriété ! Ce principe incontournable des réflexions sur la manière de faire advenir une société soutenable a été retenu pour tracer le fil rouge de la programmation pluriannuelle 2023-2025 du RARE. La mise en place en 2024 d'un “GT Sobriétés” - au pluriel pour faire valoir la diversité d'approches de la sobriété - a permis de rassembler les membres du RARE autour de ce sujet parfois tabou, afin de renforcer et accélérer la connaissance de ces enjeux auprès des agences et observatoires, et de partager les ressources existant au sein du réseau ou identifiées ailleurs. Cette première année a été centrée sur les partages d'expérience, et sur les manières positives de faire passer ce concept souvent confondu avec une obligation de limitation dans les modes de vie actuels. Le RARE et les membres du GT ont rejoint le “Réseau Sobriétés” animé par le Cler et Virages Energies, pour élargir encore plus l'identification des initiatives et les rencontres d'acteurs ayant travaillé sur ce sujet crucial.

# Tims, un programme pour la mobilité durable et inclusive

En 2024, le RARE a poursuivi le déploiement du programme Tims, débuté en 2023. Ce programme CEE (certificat d'économies d'énergie), d'une durée de trois ans et porté en consortium par le Réseau Cler, Mob'In - réseau des acteurs territoriaux de la mobilité inclusive, Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURA-EE) et le RARE, a pour objet une massification de solutions concrètes en matière de mobilité durable et inclusive ainsi qu'une professionnalisation de ce secteur.

## Coconstruire une méthodologie d'évaluation

Après une première année de lancement, 2024 a marqué le déploiement des actions des projets locaux lauréats du programme Tims. Soixante-et-onze projets ont ainsi démarré leurs activités opérationnelles de la mobilité durable et inclusive dans toute la France, y compris l'Outre-Mer, où le RARE accompagne spécifiquement deux projets en Guadeloupe et à Mayotte. Le réseau travaille en étroite collaboration avec AURA-EE sur le suivi et l'évaluation des actions portées par les projets locaux financés dans le cadre de Tims, afin de développer une méthodologie pour déterminer les économies d'énergies engendrées par le programme Tims.

## Accompagner la mise en place de gouvernances

En 2024, a aussi été lancé un second appel à manifestation d'intérêt afin de sélectionner neuf territoires qui s'engagent à mettre en place une gouvernance pour la mise en place d'une politique locale de mobilité durable et inclusive. Conseillé par les membres du COMEX et en coordination avec le consortium, le RARE s'est emparé de ce volet et assiste ces neuf territoires à mobilité durable et inclusive dans la conduite de leur projet. En 2024, une attention particulière a été donnée à l'identification des acteurs locaux à inclure

dans leurs démarches. Ces neuf territoires, au périmètre varié allant de la communauté de communes au département, ont commencé, en 2024, à réfléchir au diagnostic territorial de la mobilité durable et inclusive qu'ils doivent produire en 2025.

## Valoriser et promouvoir la mobilité durable et inclusive

Le RARE copilote la communication du programme avec le Réseau Cler. En 2024, le site internet [mobilité-durable-inclusive.fr](http://mobilité-durable-inclusive.fr) a été lancé avec pour ambition de devenir une ressource de référence. Deux newsletters ont été développées : une interne nommée L'Info du programme et une externe nommée Virage. Le RARE est aussi intervenu dans plusieurs événements nationaux tels que les Assises européennes de la transition énergétique à Dunkerque pour présenter le programme.

## Animer le réseau et capitaliser sur l'expertise

D'autre part, plusieurs membres du RARE (AURA-EE, Alterre BFC, AREC Occitanie, AUE, ANBDD) sont parties prenantes du programme en tant que pilotes régionaux. Ils accompagnent les projets dans l'ensemble de leurs activités.

Enfin, en tant que membre du consortium, le RARE participe à l'ensemble des activités du programme telles que l'animation d'un réseau des acteurs de la mobilité durable et inclusive et la professionnalisation de ce secteur avec le lancement en 2024 de deux formations.

Avec le programme Tims, le Rare développe de nouvelles compétences et partage son expertise dans l'accompagnement des territoires. En 2025, l'ensemble des actions portées par le consortium du programme Tims devraient être consolidés.

**Tims**  
Pour une mobilité durable et inclusive

réseau  
**Cler**  
ACTEURS CLÉS DE LA TRANSITION

**Mob'In**  
LES ACTEURS TERRITORIAUX DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE

**RARE**  
RESEAU DES ACTEURS REGIONAUX DE LA MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE

Auvergne  
Rhône-Alpes  
Energie Environnement

CEE  
Les certificats  
d'économies  
d'énergie



## Communication et visibilité



# 6

### Webinaires

- 3 Rencontres ressources et déchets (RED#)
- 1 master class Données énergie experts
- 1 webinaire “Amplifier les transitions sur les territoires : l’opportunité des réseaux d’ambassadeurs”
- 1 webinaire “Accompagner les territoires dans l’Adaptation au changement climatique”



# 4

### Newsletters

d’information  
du réseau



# 5

### Réunions

du groupe de travail  
Communication



### Notre participation à des événements d’envergure

- Le Grand Défi Ecologique de l’ADEME
- Les Assises européennes de la transition énergétique (AETE)
- Le Salon des Maires et des collectivités locales
- Les Rencontres TEPOS
- Assises nationales des Déchets

### Le séminaire annuel du réseau

Pour la quatrième année consécutive, le RARE a donné rendez-vous à tous ses membres et partenaires les 9-10-11 octobre pour son séminaire annuel ! L’Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD) avec le soutien de Biomasse Normandie, se sont portées volontaires pour coorganiser l’événement à Caen. Après l’édition 2023 au Grau-du Roi qui avait rassemblé environ 70 personnes, c’est presque 100 participants qui se sont retrouvés en 2024.

Pendant ces trois jours, les participants ont pu prendre de la hauteur, découvrir les travaux du réseau et dessiner des perspectives de collaboration. Plusieurs temps forts ont marqué le séminaire :

- La soirée d’accueil en format ciné-débat ouverte au public avec la projection du documentaire Les Gardiens du climat en présence de son réalisateur, Erik Fretel, et de deux membres du GIEC normand.
- L’intervention de Sébastien Maire, délégué général de France Villes et Territoires durables sur les enjeux de la transition pour les collectivités, en ouverture d’une table ronde dédiée à l’adaptation au changement climatique.
- Un défi de prise de parole au format “pitch ascenseur” pour présenter les projets des membres du RARE.
- L’intervention des agences ORE et ODRÉ pour présenter notre partenariat et nos perspectives de collaboration.
- Des ateliers et des groupes de travail pour échanger sur les thématiques du réseau.
- Des visites extérieures en lien avec nos sujets.
- Et bien sûr, l’indétrônable soirée convivialité du réseau !



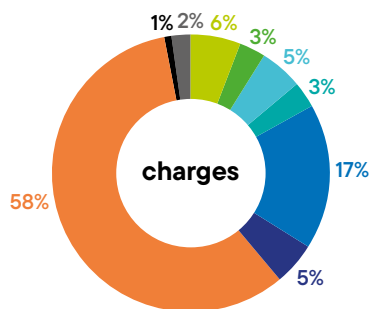
### Les partenaires du séminaire 2024



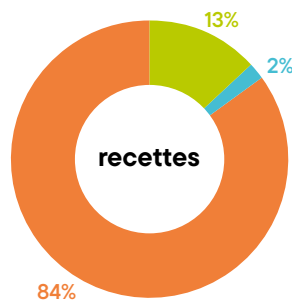
### Les organisateurs du séminaire 2024



# Budget 2024 du RARE : 532 000 €



- Locaux et dépenses courantes
- Déplacements et missions
- Réception
- Communication et publications
- Prestations
- Honoraires et appui administratif
- Personnel
- Amortissements
- Autres



- Cotisations
- Production de biens et de services
- Subventions et fonds dédiés associés

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2023-2025

L'Assemblée générale de 2022 a défini les orientations stratégiques du RARE pour la période 2023-2025. Ces derniers ont été mis à jour, à travers des objectifs, dans le cadre d'une feuille de route stratégique du RARE pour 2024 et 2025.

### 1.

#### FACILITER LE TRAVAIL

et l'existence des agences et observatoires régionaux membres du RARE en proposant des études et actions centralisées au bénéfice de tous les membres

### 4.

#### CONTINUER LA STRUCTURATION DU RARE

en consolidant la diversification de ses financements et renforçant son équipe interne

### 3.

#### RENFORCER L'ESPRIT DE COMMUNAUTÉ

et continuer la montée en compétences collective pour les équipes du RARE

### 2.

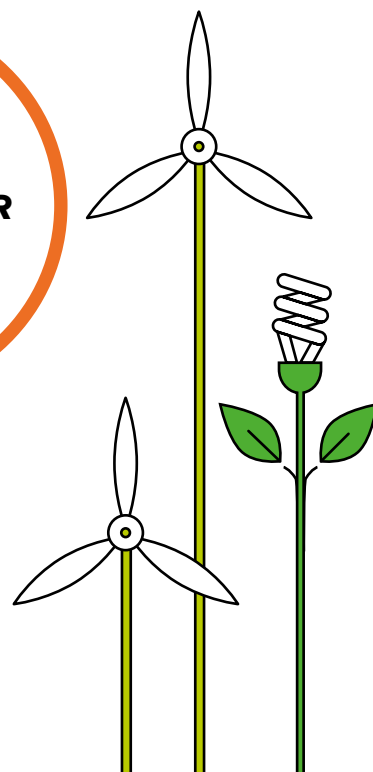
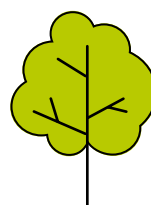
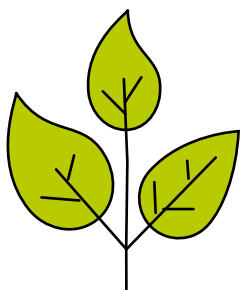
#### RENFORCER ET CONSOLIDER

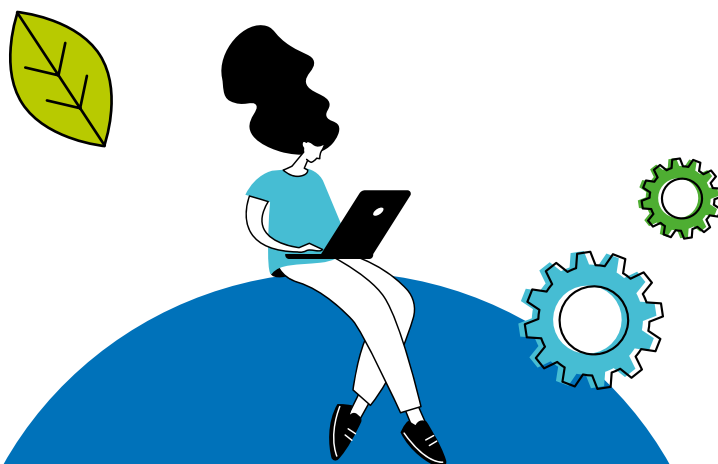
les liens avec les acteurs nationaux porteurs de politiques de transition et avec les structures d'expertise nationales

### 5.


#### IDENTIFIER ET DÉVELOPPER

les opportunités de projets collaboratifs et de financements communs

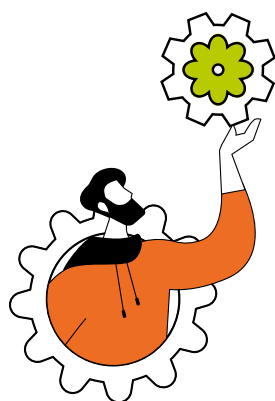




Le RARE, le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement, est le réseau associatif qui fédère les agences et observatoires régionaux de l'énergie et l'environnement. Basé sur les valeurs et principes de la coopération, le RARE a pour vocation que ses membres puissent mutualiser leurs savoir-faire et leurs compétences au bénéfice de la transition environnementale des territoires.




En 2024, le RARE a été soutenu par l'ADEME, par le dispositif des certificats d'économie d'énergie, et par la direction interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté (DIPLP).



6 rue René Viviani - 44200 NANTES

+33 (0) 2 49 88 02 52

[www.rare.fr](http://www.rare.fr)

 Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE)